Triplette Handicap National

La Matène – Samedi 12 janvier 2019

Règlement

Ce tournoi handicap national homologué se déroulera le samedi 12 janvier 2019 sur les pistes du Bowling de la Matène à Fontenay-sous-Bois. Il sera ouvert aux **14 premières triplettes inscrites**. Tous les joueurs devront être en règle avec la FFBSQ (section bowling). Il sera interdit de fumer et de boire des boissons alcoolisées pendant toute la durée de la compétition. Tout litige sera tranché sans appel par l'arbitre ou à défaut par Mme Buttery, l'organisatrice. Le handicap sera calculé individuellement (70% de la différence à 220 arrondi à l'entier inférieur, limité à 70). Le listing pris en compte sera celui du 17 décembre 2018.
Le huilage sera de type « **challenge** ».
Les inscriptions (par téléphone ou sur place) seront ouvertes le 12/11/2018 à 10h00.

Déroulement

Le tournoi se déroulera **sur une journée**. Chaque équipe effectuera 13 lignes (type *Round-Robin*). Le bonus sera de 90 quilles par match gagné et de 45 en cas d'égalité.

Horaires

8h50 - 9h00	*Boules d'essais*
9h00 - 13h00	**6 Matches**
13h00 - 14h00	*Reconditionnement*
14h05 - 14h15	*Boules d'essais*
14h15 - 19h00	**7 Matches**
19h15 (approx.)	***Remise des prix***

Récompenses

1ère équipe	380,00 € + Médailles
2ème équipe	270,00 € + Médailles
3ème équipe	240,00 € + Médailles

Bilan financier

Recettes	
14 équipes à 204,00 €	2 856,00 €
Sponsor	36,20 €
Total :	2 892,20 €

Dépenses	
Parties : 546 x 3,20€	1 747,20 €
Arbitrage	45,00 €
Frais d'organisation	210,00 €
Indemnités	890,00 €
Total :	2 892,20 €

Engagement

Les engagements, fixés à **204 € par équipe**, devront parvenir 15 jours après la réservation téléphonique (chèque à l'ordre du **VIP** adressé au bowling de la Matène, 12 rue de la Matène – 94120 Fontenay-sous-Bois). Les équipes défaillantes ne seront pas remboursées de leur engagement passé le sixième jour avant la finale, sauf cas de force majeure.

Club La Matène Strykers
12, rue de la Matène – Fontenay sous Bois - France
Tél. : 01 48 76 40 59